

LES ENTREPRISES

MAITRISE D'OUVRAGE

Maîtrise d'ouvrage : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN
Mandataire : SEMCODA

MAITRISE D'ŒUVRE

Architectes : ATELIER 8, HTVS ARCHITECTURE
Set structure : SYNAPSE CONSTRUCTION
Set fluides : SYNAPSE CONSTRUCTION
BET VRD : AINTEGRA, ATELIER FONTAINE
BET acoustique : ACOUPHEN
Économiste : ECONOMIA
BET HQE : ETAMINE
BET dépollution : BURGEAP

CONTROLE - PILOTAGE - AUTRE INTERVENANT

Bureau de contrôle : VERITAS
Coordinateur SPS : QUALICONSULT
OPC : NCA
AMO HQE : SOFTERGY
Qualité de l'air : ECONEAULOGIS
Étanchéité à l'air : AEROLOGY
Géotechnicien : AIN GEOTECHNIQUE

ENTREPRISES

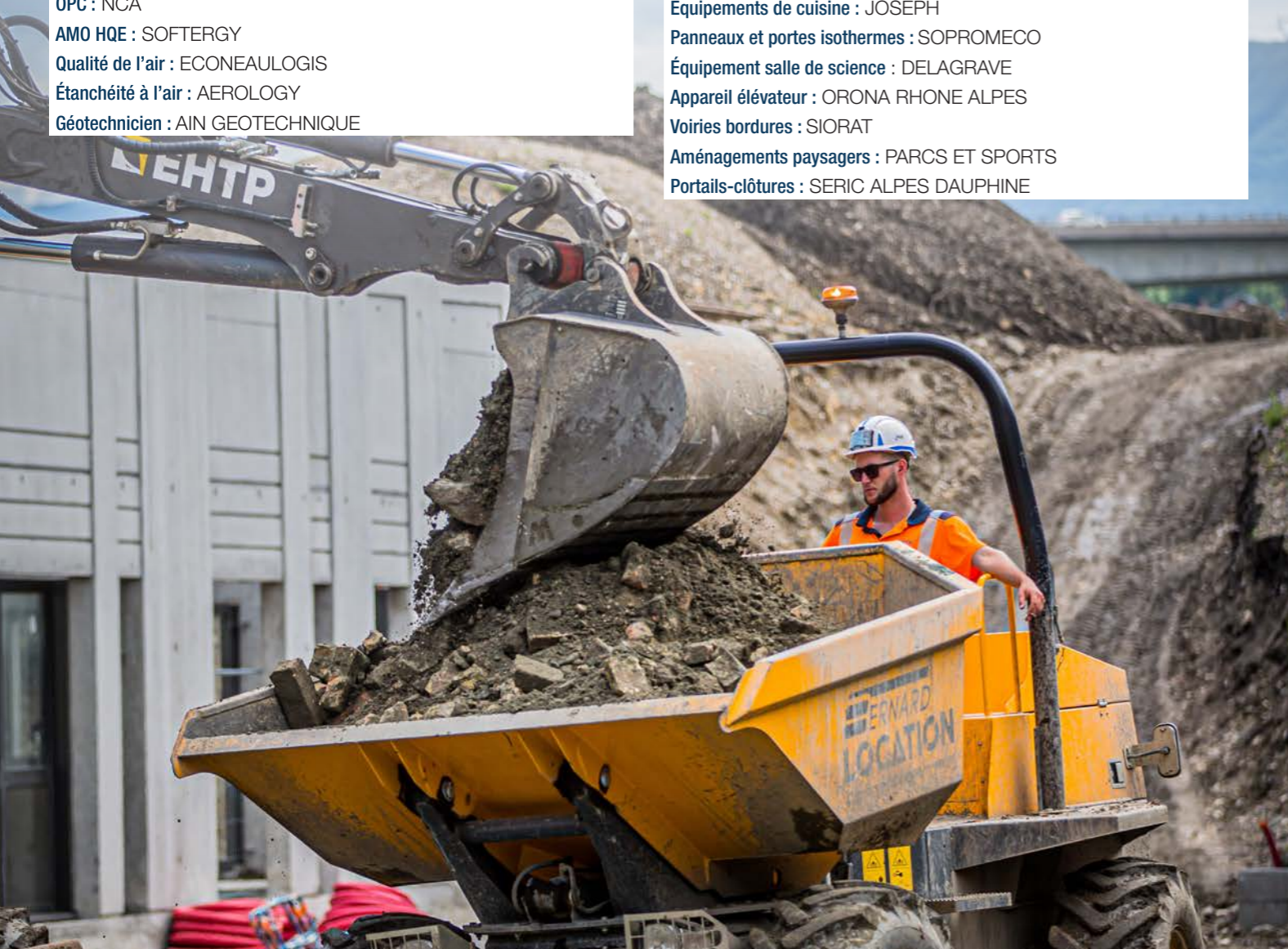
Terrassement réseau humide et sec : FAMY, GUINTOLI, SUEZ REMEDIATION
Fondation spéciale : FRANKI FONDATION
Gros oeuvre : FLORIOT
Charpentes couverture et bardage : GIROD MORETTI
Étanchéité : MACON ETANCHEITE
Façades bardages : BONGLET
Serrurerie métallerie : SARL M2B
Platerie peinture : BONGLET
Menuiseries extérieures - Occultation : CARRAZ METALLERIE
Menuiserie intérieure : ROUX FRERES
Carrelages : CARRELAGE BERRY
Sols souples : ETS PEROTTO
Plafonds : MCP
Ventilation, sanitaire, chauffage, plomberie : JUILLARD CHAUFFAOE
Électricité : FPEL
Équipements de cuisine : JOSEPH
Panneaux et portes isothermes : SOPROMECCO
Équipement salle de science : DELAGRAVE
Appareil élévateur : ORONA RHONE ALPES
Voiries bordures : SIORAT
Aménagements paysagers : PARCS ET SPORTS
Portails-clôtures : SERIC ALPES DAUPHINE

DOSSIER DE PRESSE
SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Inauguration et portes ouvertes
organisées par le Département

COLLÈGE LOUIS DUMONT DE VALSERHÔNE

Samedi 11 septembre 2021
Inauguration à 9h45
Portes ouvertes de 13h à 17h



CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication
Tél. 04 74 32 32 16 - communication@ain.fr

www.ain.fr



AIN⁰¹
le Département

Un collège flambant neuf !

23 classes ont fait leur rentrée ce 2 septembre 2021.

600 élèves ont pu découvrir le nouveau collège Louis Dumont à Valsershône. 7 classes de sixième, 5 classes de cinquième, 6 classes de quatrième et 5 classes de troisième.

Plus de 36 000 collégiens sont accueillis dans les 51 collèges publics et les 14 collèges privés sous contrat d'association de l'Ain. Les effectifs sont en hausse constante, traduisant le dynamisme démographique du département. Construction et rénovation des collèges, gestion des agents des collèges, restauration scolaire, dotations en moyens de fonctionnement... : les compétences du Département en matière de collèges sont nombreuses. Le Département de l'Ain va au-delà de ses compétences obligatoires, en mettant en œuvre des actions favorisant l'épanouissement et la réussite des collégiens.



La surface totale de cet établissement scolaire est de 7 634m², sur 4 niveaux. Il vient remplacer l'ancien collège Louis Dumont, devenu trop exigu pour accueillir des effectifs en constante augmentation sur le bassin de vie. Le projet s'est installé sur une parcelle de 16 520 m², cédée par le SNCF et le Réseau Ferré de France (RFF) à la ville de Valsershône.

Ce nouveau collège est très spacieux et lumineux, équipé de 26 salles de classe, de 7 salles d'enseignements scientifiques, de 3 salles d'enseignement artistique, de 2 salles multimédias, d'un pôle médico-social, d'un CDI, d'une salle polyvalente et surtout d'une salle de restauration, un équipement très attendu... Le collège Louis Dumont pourra accueillir jusqu'à 900 élèves. Il a été aménagé avec du mobilier neuf et ergonomique pour le confort des élèves mais aussi des personnels. 300 kilomètres de câbles informatiques ont été déployés pour des apprentissages facilités... Tout y est ! Les élèves, les parents d'élèves et les équipes pédagogiques, administratives

et techniques peuvent accéder au collège, soit par la rue Lafayette, grâce à un cheminement doux, arboré et adapté aux personnes à mobilité réduite, soit par le haut de l'établissement, au niveau du parking de l'ancienne gare.

Pour faire face au dynamisme démographique, le Département poursuit son rythme de construction et de rénovation des collèges.

Avec une progression démographique annuelle de 1,3 %, le Département de l'Ain poursuit ses efforts d'investissement pour assurer l'accueil de ses collégiens dans les meilleures conditions.



Jean Deguerry
Président du
Département de l'Ain

L'Ain fait partie des départements français où la croissance démographique est la plus dynamique. Dans la continuité du plan collège initié lors du dernier mandat, nous ouvrirons la réflexion en 2022 autour du prochain Plan, qui couvrira les années 2024 à 2028. Nous avons d'ores et déjà reconstruit, rénové, agrandi et modernisé des établissements : quatre nouveaux collèges mis en service (Montceaux et Belley en 2016, Briord en 2019, Valsershône en 2021), un collège en cours de travaux (Saint-Didier-de-Formans).



Véronique Baude
Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux collèges,
à l'éducation et à l'enseignement supérieur

Ce nouvel établissement, réalisé par le Département, a été conçu, aménagé et équipé d'outils pédagogiques performants, pour accompagner tous les élèves vers la réussite scolaire.

L'implantation du collège met en scène à la fois la recomposition de la rue Lafayette et la liaison entre la ville basse, centre historique de la ville, et la ville haute constituant son avenir. Deux liaisons Nord-Sud mettent en relation ces deux secteurs de la ville :



1

La première, dans le prolongement de la rue Brazza, qui distingue clairement le secteur du collège d'une autre partie du site, disponible pour une autre opération, et qui invite à accéder au site de la gare.



2

La seconde, située dans le prolongement de la rue Jean Macé, met en relation le centre historique avec les équipements publics existants et futurs, situés place Charles de Gaulle. Le collège accompagne cet espace public organisé en terrasses, et constitue un véritable trait d'union entre la ville haute et la ville basse.

Coût du projet

19,5 M € TTC (études, travaux et frais divers)

Le Département de l'Ain a pris en charge l'ensemble des dépenses. La Commune de Valsershône, partenaire du projet, a pris en charge les coûts d'aménagement de la liaison piétonne « ville basse – ville haute » et de dépollution du site.

